FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE 25

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FEDERATION DEPARTEMENTALE DE PECHE ET DE PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES DU DOUBS LE 06 SEPTEMBRE 2018

PRESENTS : MM. Gérard MOUGIN, Jean Pierre BELON, Marcel BERNARD, Jean-Jacques CLAUSSE, Jean-Luc CUENOT, Yannick COUPRY, Gérard FRICHET, Alain GIBEY, Yves GRENAUD, Denis HERAULT, Georges LAURAINE, Claude MALAVAUX, Christophe MONNIER, Christian ROSSIGNON, Directeur d'établissement.

Absents, excusés avec pouvoir : Christian TRIBOULET, pouvoir donné à Claude MALAVAUX, Jean-Claude POUX, pouvoir donné à Gérard MOUGIN, Philippe GROSSO, pouvoir donné à Alain GIBEY.

L'ordre du jour était le suivant :

- ✓ **Approbation du dernier compte-rendu du CA du 28/06/18,**
- ✓ **Le point sur l'état de nos cours d'eau et les pertes du Doubs,**
- ✓ **Le point sur la vente des cartes de pêche,**
- ✓ **Réunions à venir,**
- ✓ **Les dossiers en cours et prévus,**
- ✓ **Questions diverses.**

- ✓ **Approbation du compte rendu du C.A du 28/06/2018 :**

Le compte rendu du CA du 28/06/2018 est approuvé à l'unanimité.

- ✓ **Brèves infos :**
- ✓

- Manifestation « Doubs Days » à la Gare d'eau le 30/06/18 :

La Fédération a tenu un stand qui a connu un vif succès et la Présidente du Conseil Départemental nous a adressé un courrier de remerciements. Nous regrettons de n'avoir pu obtenir l'autorisation de pêcher dans les bassins. Remerciements à ceux qui ont participé à cette journée.

- Réunion du groupe de travail « Thématique Agricole » :

Dans le cadre de la Conférence Départementale de l'Eau, cette réunion de travail s'est déroulée le 30/07/18 dernier à Besançon. Le monde agricole est conscient des problèmes qu'il pose aux milieux aquatiques et aux cours d'eau. Il se déclare prêt à faire tous les efforts nécessaires, mais comme d'habitude, il ne faut surtout pas le stigmatiser.

- Suivi piscicole annuel (Loue, Lison, Dessoubre, Cusancin)

Les pêches se sont déroulées comme prévu dans de bonnes conditions, hormis celle du Lison aval en raison d'un contretemps (opération reprogrammée fin septembre). Le Président a demandé à Christian ROSSIGNON de dépouiller au plus vite les résultats, en tous cas en priorité sur la Loue et avant la réunion que nous allons organiser à Quingey fin octobre début novembre.

- Le point sur l'état de nos cours d'eau et les pertes du Doubs :

Chacun connait maintenant les tenants et les aboutissants de ce triste épisode dans lequel la Fédération a parfaitement tenu son rôle malgré les vacances et l'absence de nombreux élus et membres du personnel.
Le Président avec l'aide de Philippe GROSSO ont coordonné au mieux depuis leurs lieux de vacances les actions sur le terrain. Le vendredi 27/07/18 Alexandre CHEVAL et Thomas POULLEAU ont fait le maximum en réalisant des pêches de sauvetage. Opérations rendues difficiles avec la chaleur et surtout le linéaire asséché … Mais le maximum a été tenté. Des réunions de terrain ont suivi et en l'absence de nombreuses personnes, c'est Alexandre CHEVAL qui a assuré la communication et les interviews.
Le message de Yannick COUPRY est évoqué et Jean Pierre BELON fait un résumé de la situation tout à fait exhaustif, dans lequel il estime que la communication de la Fédération aurait pu être meilleure même si Alexandre CHEVAL a parfaitement tenu son rôle.
Par ailleurs, Jean Pierre BELON préconise de ne pas prendre le lit du Doubs à sec pour un sentier de randonnée mais de respecter malgré tout le cours d'eau. Il se propose aussi de participer à l'élaboration d'un communiqué de presse.
Le Président estime que l'on ne peut décemment pas rester les bras croisés et s'il y a des choses à faire, la FD25 doit être en première ligne ne serait-ce que pour la reconquête des milieux aquatiques du secteur et le soutien aux AAPPMA locales. Il s'est d'autre part engagé au nom de la Fédération à participer financièrement aux premiers travaux avec l'AAPPM locale, le magasin Intermarché de Morteau et le SMMAHD. La somme concernant ces travaux s'élève à 5868 €. Accord du C.A à l'unanimité moins une voix et une abstention. Jean Pierre BELON, en accord avec le CA souhaite que dorénavant sur ce secteur, toute intervention soit justifiée.
Le Président propose que nous sollicitions les AAPPMA du Doubs afin que, par esprit de solidarité, elles participent financièrement via l'envoi d'un don en soutien au secteur sinistré et notamment l'AAPPMA locale. Il propose également de solliciter la « Réciprocité » et l'EHDA. Cette participation resterait anonyme. Alain GIBEY souhaite que les sommes restent anonymes mais pas les AAPPMA donatrices. Accord du CA.
Une étude sur la réhabilitation du secteur a été prévue juste avant la catastrophe, c'est dire si elle tombe bien…… Nous verrons ce que proposera le Bureau d'Etudes qui sera prochainement retenu (sous MO du SMMAHD), mais d'ores et déjà des traçages sont prévus voir déjà réalisés.
Pour les autres cours d'eau, RAS, sinon partout des situations précaires……Mais pas de mortalités signalées.

- Etat des ventes de cartes de pêche à la fin août :

Jusqu'à ce jour, la situation est stable mais des chiffres plus précis seront affinés dès l'automne.

- ✓ **Le point sur les derniers dossiers :**

- Courriers communs des ONG.

Après la Directive Nitrates et le Cahier des Charges de la filière Comté (à peu près finalisé) mais pas encore signée par certaines organisations, une nouvelle action a été programmée par les ONG. Elle

visera les STEP, et dans l'immédiat, cinq ont été ciblées : Morteau, Chantrans, Guyans-Vennes, Orchamps-Vennes et les Bréseux. Cette action consiste à solliciter les Maires afin qu'ils fournissent à Maître LANDBECK tous les éléments et dossiers se rapportant à leur STEP sachant qu'elles ne fonctionnent pas très bien, loin s'en faut….Affaire à suivre.

- Programme et planning des prochaines semaines :

Prochaines réunions
Prévoir au besoin des réunions de Commissions.
11/09 : Comité régional de la biodiversité à Dijon : Gérard MOUGIN.
14/09 : SMIX Dessoubre à Pierrefontaine-les-Varans : Gérard MOUGIN.
14 /09 : Commission carrières : Georges LAURAINE.
18/09 : CODERST : Claude MALAVAUX.
20/09 : CA ARPBFC à Dijon : Gérard MOUGIN.
10/10 : Com. Com Loue –Lison (A. GIBEY).
22/10 : Commission des finances à 14h00 suivie d'un CA.
05/11 Commission réciprocité.
17/11 : AG Réciprocité.
15/01 : Agence de l'Eau à Lyon, colloque Eau Climat.

- Programme des travaux :

Pêche électrique ruisseau Bremoncourt (sauvetage avant travaux).
Pêche électrique la Prétière (sauvetage avant travaux).
Report pêche Lison aval .
Pêche électrique Bié de Colombier (sauvetage + inventaire avant travaux).
Pêche électrique suivi fédé (10 stations d'inventaire, suivi trisannuel FD).
Pêche électrique Drugeon (10 stations d'inventaire, suivi SMMAHD).

- Tarifs 2019 :

A réfléchir pour la Commission des finances suivie d'un CA pour validation des tarifs. Le CA estime que sa programmation serait mieux placée le 25/10/18 à 17h30.
Il n'y aura pas d'augmentation de la CPMA pour 2019.

- ✓ **Questions diverses :**
- Achat terrains :

L'achat du terrain de Chenecey a été finalisé le 15/06 dernier, l'acte signé et le notaire payé. Le CA estime que l'AAPPMA de Chenecey peut commencer à rembourser l'achat de ce terrain à la Fédération dès maintenant sachant que le prix exact ne sera connu que dans quelques mois. Le Président propose qu'elle rembourse 10 000 € courant le mois de septembre et 5 000 € courant novembre. Le solde lorsque la vente sera finalisée.
Concernant le terrain de Sauvagney, le dossier est en cours, le Président s'étant rendu chez Maître VICHARD le 06 aout dernier.

- Formation de Virginie (secrétaire salariée de la Fédération)

Lieu de formation : GRETA, cette formation s'étendra sur huit jeudi à compter du 27/09. Accord unanime du CA.

- Convention avec EDF :

Virginie a sollicité les AAPPMA afin de connaître les endroits où des pancartes pourraient être implantées. Une nouvelle relance sera faite.

- Nouveau Directeur adjoint à la DDT :

M. CHAPUIS remplace M. NUSSBAUM qui part en retraite. Il fera une visite de courtoisie à la Fédération le 11/09/18.

- Vélo route :

Une réunion du groupe de travail doit se tenir prochainement pour finaliser les actions retenues.

- Reconquête de la pêche associative :

Le Président déplore que sur le Dessoubre la situation soit bloquée et que les AAPPMA n'évoluent pas vers une vision pour l'intérêt des pêcheurs, du tourisme et du loisir pêche.

- Plainte concernant le dossier le Lavernay :

Consignation de 500 € : accord unanime du CA.

- Ferme des Isles :

Comme prévu, le Directeur de la Fondation des Pêcheurs a visité le site ce jour. Il verra de son côté quelles seraient les possibilités de financement pour le cas où nous changerions d'avis. Le Président lui a bien précisé à plusieurs reprises que le CA avait donné un avis défavorable.

- Règlementation de la pêche :

Le Président propose de prévoir, suite à une suggestion de Virginie, que soit consultable ou téléchargeable, sur le site de la FD25, un condensé de la règlementation départementale en anglais et en allemand. Denis HERAULT et Claude MALAVAUX ont peut-être des possibilités pour obtenir des traductions. Accord unanime du CA.

- Futur SDAGE de la Commission Eau. Les techniciens participeront à deux réunions techniques prochainement.

- Demande de Décathlon Montbéliard :

Par courriel, Décathlon demande d'utiliser le plan d'eau d'Osselle. Accord du CA sous condition que Décathlon fournisse quelques matériels pour les APN (à voir) et règle la somme de 150 €. Les AAPPMA du Pays de Montbéliard ont négocié avec le gérant pour la vente des cartes en ligne en 2019.

- Futur ARP :

La DDT vient de nous relancer pour nos propositions. Réunion de la Commission Réglementation à prévoir.

- Remboursement frais impression cartes pour les dépositaires :

Virginie a procédé à une simulation dont il ressort que le prix moyen d'impression par carte reviendrait à 0,13 €.
Il est rappelé qu'une compensation des frais d'impression pour les dépositaires est prévue à compter de 2019, directement par la Fédération dans la mesure où le dispositif de délivrance des cartes par internet devient unique. Prévisionnel de dépense (large, en sous-estimant l'achat en ligne directement par les internautes) de l'ordre de 3000 € à budgéter pour 2019.
Le CA décide donc que les dépositaires qui en feront la demande seront indemnisés sur cette base.

- Courriel de JF. BONVALLOT :

Inutile de répondre à ce Monsieur.

Fin de séance à 21 h 30.

Le secrétaire,

C. MALAVAUX

- ✓

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE 25

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FEDERATION DEPARTEMENTALE DE PECHE ET DE PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES DU DOUBS LE 06 SEPTEMBRE 2018

PRESENTS : MM. Gérard MOUGIN, Jean Pierre BELON, Marcel BERNARD, Jean-Jacques CLAUSSE, Jean-Luc CUENOT, Yannick COUPRY, Gérard FRICHET, Alain GIBEY, Yves GRENAUD, Denis HERAULT, Georges LAURAINE, Claude MALAVAUX, Christophe MONNIER, Christian ROSSIGNON, Directeur d'établissement.

Absents, excusés avec pouvoir : Christian TRIBOULET, pouvoir donné à Claude MALAVAUX, Jean-Claude POUX, pouvoir donné à Gérard MOUGIN, Philippe GROSSO, pouvoir donné à Alain GIBEY.

L'ordre du jour était le suivant :

- ✓ **Approbation du dernier compte-rendu du CA du 28/06/18,**
- ✓ **Le point sur l'état de nos cours d'eau et les pertes du Doubs,**
- ✓ **Le point sur la vente des cartes de pêche,**
- ✓ **Réunions à venir,**
- ✓ **Les dossiers en cours et prévus,**
- ✓ **Questions diverses.**

- ✓ **Approbation du compte rendu du C.A du 28/06/2018 :**

Le compte rendu du CA du 28/06/2018 est approuvé à l'unanimité.

- ✓ **Brèves infos :**
- ✓

- Manifestation « Doubs Days » à la Gare d'eau le 30/06/18 :

La Fédération a tenu un stand qui a connu un vif succès et la Présidente du Conseil Départemental nous a adressé un courrier de remerciements. Nous regrettons de n'avoir pu obtenir l'autorisation de pêcher dans les bassins. Remerciements à ceux qui ont participé à cette journée.

- Réunion du groupe de travail « Thématique Agricole » :

Dans le cadre de la Conférence Départementale de l'Eau, cette réunion de travail s'est déroulée le 30/07/18 dernier à Besançon. Le monde agricole est conscient des problèmes qu'il pose aux milieux aquatiques et aux cours d'eau. Il se déclare prêt à faire tous les efforts nécessaires, mais comme d'habitude, il ne faut surtout pas le stigmatiser.

- Suivi piscicole annuel (Loue, Lison, Dessoubre, Cusancin)

Les pêches se sont déroulées comme prévu dans de bonnes conditions, hormis celle du Lison aval en raison d'un contretemps (opération reprogrammée fin septembre). Le Président a demandé à Christian ROSSIGNON de dépouiller au plus vite les résultats, en tous cas en priorité sur la Loue et avant la réunion que nous allons organiser à Quingey fin octobre début novembre.

- Le point sur l'état de nos cours d'eau et les pertes du Doubs :

Chacun connait maintenant les tenants et les aboutissants de ce triste épisode dans lequel la Fédération a parfaitement tenu son rôle malgré les vacances et l'absence de nombreux élus et membres du personnel.
Le Président avec l'aide de Philippe GROSSO ont coordonné au mieux depuis leurs lieux de vacances les actions sur le terrain. Le vendredi 27/07/18 Alexandre CHEVAL et Thomas POULLEAU ont fait le maximum en réalisant des pêches de sauvetage. Opérations rendues difficiles avec la chaleur et surtout le linéaire asséché … Mais le maximum a été tenté. Des réunions de terrain ont suivi et en l'absence de nombreuses personnes, c'est Alexandre CHEVAL qui a assuré la communication et les interviews.
Le message de Yannick COUPRY est évoqué et Jean Pierre BELON fait un résumé de la situation tout à fait exhaustif, dans lequel il estime que la communication de la Fédération aurait pu être meilleure même si Alexandre CHEVAL a parfaitement tenu son rôle.
Par ailleurs, Jean Pierre BELON préconise de ne pas prendre le lit du Doubs à sec pour un sentier de randonnée mais de respecter malgré tout le cours d'eau. Il se propose aussi de participer à l'élaboration d'un communiqué de presse.
Le Président estime que l'on ne peut décemment pas rester les bras croisés et s'il y a des choses à faire, la FD25 doit être en première ligne ne serait-ce que pour la reconquête des milieux aquatiques du secteur et le soutien aux AAPPMA locales. Il s'est d'autre part engagé au nom de la Fédération à participer financièrement aux premiers travaux avec l'AAPPM locale, le magasin Intermarché de Morteau et le SMMAHD. La somme concernant ces travaux s'élève à 5868 €. Accord du C.A à l'unanimité moins une voix et une abstention. Jean Pierre BELON, en accord avec le CA souhaite que dorénavant sur ce secteur, toute intervention soit justifiée.
Le Président propose que nous sollicitions les AAPPMA du Doubs afin que, par esprit de solidarité, elles participent financièrement via l'envoi d'un don en soutien au secteur sinistré et notamment l'AAPPMA locale. Il propose également de solliciter la « Réciprocité » et l'EHDA. Cette participation resterait anonyme. Alain GIBEY souhaite que les sommes restent anonymes mais pas les AAPPMA donatrices. Accord du CA.
Une étude sur la réhabilitation du secteur a été prévue juste avant la catastrophe, c'est dire si elle tombe bien…… Nous verrons ce que proposera le Bureau d'Etudes qui sera prochainement retenu (sous MO du SMMAHD), mais d'ores et déjà des traçages sont prévus voir déjà réalisés.
Pour les autres cours d'eau, RAS, sinon partout des situations précaires……Mais pas de mortalités signalées.

- Etat des ventes de cartes de pêche à la fin août :

Jusqu'à ce jour, la situation est stable mais des chiffres plus précis seront affinés dès l'automne.

- ✓ **Le point sur les derniers dossiers :**

- Courriers communs des ONG.

Après la Directive Nitrates et le Cahier des Charges de la filière Comté (à peu près finalisé) mais pas encore signée par certaines organisations, une nouvelle action a été programmée par les ONG. Elle

visera les STEP, et dans l'immédiat, cinq ont été ciblées : Morteau, Chantrans, Guyans-Vennes, Orchamps-Vennes et les Bréseux. Cette action consiste à solliciter les Maires afin qu'ils fournissent à Maître LANDBECK tous les éléments et dossiers se rapportant à leur STEP sachant qu'elles ne fonctionnent pas très bien, loin s'en faut….Affaire à suivre.

- Programme et planning des prochaines semaines :

Prochaines réunions
Prévoir au besoin des réunions de Commissions.
11/09 : Comité régional de la biodiversité à Dijon : Gérard MOUGIN.
14/09 : SMIX Dessoubre à Pierrefontaine-les-Varans : Gérard MOUGIN.
14 /09 : Commission carrières : Georges LAURAINE.
18/09 : CODERST : Claude MALAVAUX.
20/09 : CA ARPBFC à Dijon : Gérard MOUGIN.
10/10 : Com. Com Loue –Lison (A. GIBEY).
22/10 : Commission des finances à 14h00 suivie d'un CA.
05/11 Commission réciprocité.
17/11 : AG Réciprocité.
15/01 : Agence de l'Eau à Lyon, colloque Eau Climat.

- Programme des travaux :

Pêche électrique ruisseau Bremoncourt (sauvetage avant travaux).
Pêche électrique la Prétière (sauvetage avant travaux).
Report pêche Lison aval .
Pêche électrique Bié de Colombier (sauvetage + inventaire avant travaux).
Pêche électrique suivi fédé (10 stations d'inventaire, suivi trisannuel FD).
Pêche électrique Drugeon (10 stations d'inventaire, suivi SMMAHD).

- Tarifs 2019 :

A réfléchir pour la Commission des finances suivie d'un CA pour validation des tarifs. Le CA estime que sa programmation serait mieux placée le 25/10/18 à 17h30.
Il n'y aura pas d'augmentation de la CPMA pour 2019.

- ✓ **Questions diverses :**
- Achat terrains :

L'achat du terrain de Chenecey a été finalisé le 15/06 dernier, l'acte signé et le notaire payé. Le CA estime que l'AAPPMA de Chenecey peut commencer à rembourser l'achat de ce terrain à la Fédération dès maintenant sachant que le prix exact ne sera connu que dans quelques mois. Le Président propose qu'elle rembourse 10 000 € courant le mois de septembre et 5 000 € courant novembre. Le solde lorsque la vente sera finalisée.
Concernant le terrain de Sauvagney, le dossier est en cours, le Président s'étant rendu chez Maître VICHARD le 06 aout dernier.

- Formation de Virginie (secrétaire salariée de la Fédération)

Lieu de formation : GRETA, cette formation s'étendra sur huit jeudi à compter du 27/09. Accord unanime du CA.

- Convention avec EDF :

Virginie a sollicité les AAPPMA afin de connaître les endroits où des pancartes pourraient être implantées. Une nouvelle relance sera faite.

- Nouveau Directeur adjoint à la DDT :

M. CHAPUIS remplace M. NUSSBAUM qui part en retraite. Il fera une visite de courtoisie à la Fédération le 11/09/18.

- Vélo route :

Une réunion du groupe de travail doit se tenir prochainement pour finaliser les actions retenues.

- Reconquête de la pêche associative :

Le Président déplore que sur le Dessoubre la situation soit bloquée et que les AAPPMA n'évoluent pas vers une vision pour l'intérêt des pêcheurs, du tourisme et du loisir pêche.

- Plainte concernant le dossier le Lavernay :

Consignation de 500 € : accord unanime du CA.

- Ferme des Isles :

Comme prévu, le Directeur de la Fondation des Pêcheurs a visité le site ce jour. Il verra de son côté quelles seraient les possibilités de financement pour le cas où nous changerions d'avis. Le Président lui a bien précisé à plusieurs reprises que le CA avait donné un avis défavorable.

- Règlementation de la pêche :

Le Président propose de prévoir, suite à une suggestion de Virginie, que soit consultable ou téléchargeable, sur le site de la FD25, un condensé de la règlementation départementale en anglais et en allemand. Denis HERAULT et Claude MALAVAUX ont peut-être des possibilités pour obtenir des traductions. Accord unanime du CA.

- Futur SDAGE de la Commission Eau. Les techniciens participeront à deux réunions techniques prochainement.

- Demande de Décathlon Montbéliard :

Par courriel, Décathlon demande d'utiliser le plan d'eau d'Osselle. Accord du CA sous condition que Décathlon fournisse quelques matériels pour les APN (à voir) et règle la somme de 150 €. Les AAPPMA du Pays de Montbéliard ont négocié avec le gérant pour la vente des cartes en ligne en 2019.

- Futur ARP :

La DDT vient de nous relancer pour nos propositions. Réunion de la Commission Réglementation à prévoir.

- Remboursement frais impression cartes pour les dépositaires :

Virginie a procédé à une simulation dont il ressort que le prix moyen d'impression par carte reviendrait à 0,13 €.
Il est rappelé qu'une compensation des frais d'impression pour les dépositaires est prévue à compter de 2019, directement par la Fédération dans la mesure où le dispositif de délivrance des cartes par internet devient unique. Prévisionnel de dépense (large, en sous-estimant l'achat en ligne directement par les internautes) de l'ordre de 3000 € à budgéter pour 2019.
Le CA décide donc que les dépositaires qui en feront la demande seront indemnisés sur cette base.

- Courriel de JF. BONVALLOT :

Inutile de répondre à ce Monsieur.

Fin de séance à 21 h 30.

Le secrétaire,

C. MALAVAUX

- ✓